

REUNION DU BUREAU DE LA L.N.B.

le 17 novembre 2003

Présents : M. LE GOFF, Président

Participation en conférence téléphonique :

M. SEILLANT, Vice-Président
M. PRUSS, Vice-Président
M. RESTOUT, Vice-Président
M. DESFOUX, Vice-Président
M. MULLER, chargé de la DNCCG

Assistent : M. FOUCAUD, Administrateur de la LNB
M. MANEUF, Administrateur de la LNB
Mme SPINETTE, Secrétaire

Compte-Rendu

M. Le Goff ouvre la téléconférence en présentant les différents points qui sont à l'ordre du jour :

1/ Organisation de la L.N.B. :

- **Mise en place de la DNCCG :**

M. Le Goff indique que cette Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion doit travailler en totale indépendance ce qui correspond au souhait du Ministère des Sports.

Cela signifie aussi que, par exemple, la DNCCG décidera des engagements ou des refus d'engagement tout en conservant les procédures d'appel de ces décisions devant les instances fédérales.

Le Président, M. Le Goff, donne la parole à M. Muller chargé de mettre en place cette DNCCG qui expose son projet :

La DNCCG est chargée d'assurer le contrôle de la gestion administrative, financière et juridique des clubs affiliés à la L.N.B.

Elle est composée du Conseil Supérieur de Gestion, de la Commission de Contrôle de Gestion et de la Commission de Qualification.

Le Président est nommé par le Comité Directeur et choisi parmi les personnalités du Conseil Supérieur de Gestion.

a) **Le Conseil Supérieur de Gestion** : Il est composé de 5 membres indépendants et des membres des Commissions de Contrôle de Gestion et de Qualification à l'exception de la personne salariée de la L.N.B. Il est présidé par le Président de la DNCCG.

Ses missions : Il est garant des procédures et a une mission d'information et de contrôle en matière de gestion.

Il a accès à tous les dossiers examinés par la CCG et sur proposition de la L.N.B. peut saisir la CCG sur toute situation.

Il est seul habilité à diligenter enquête ou audit commandés à des cabinets spécialisés indépendants lorsqu'il est saisi par la L.N.B. ou la CCG et à

prononcer les sanctions sauf mesures financières automatiques prévues dans les règlements avec respect des procédures y compris celles d'appel. Il décide également les rétrogradations ou les refus d'accession pour raisons financières.

- b) **La Commission de Contrôle de Gestion** : elle est composée de 3 membres désignés par la L.N.B. issus de 2 cabinets indépendants d'expert comptables.

Ses missions : Elle contrôle et informe du respect des dispositions obligatoires relatives à la comptabilité des clubs et à la production des documents prévus par les règlements.

Elle examine et apprécie la situation financière des clubs. Elle assure la publicité des comptes et des bilans des clubs et fournit le bilan et le compte de résultat du Basket Pro Français.

Elle propose au Conseil Supérieur de Gestion les sanctions prévues par le règlement en cas de non respect des dispositions obligatoires et toute modification du plan comptable type applicable au basket.

- c) **La Commission de Qualification** : Elle est composée de 4 membres dont 1 membre de la Commission de Contrôle de Gestion, 1 membre de la Commission Juridique et de Discipline, 1 expert du droit social, du droit international et des problèmes des travailleurs étrangers en France et 1 administrateur de la L.N.B.

Ses missions : Elle homologue les contrats des joueurs et des entraîneurs évoluant dans les clubs placés sous leur contrôle.

Le Bureau est d'accord pour présenter le projet de M. Muller au prochain Comité Directeur du 1^{er} décembre 2003 qui devra se prononcer sur :

- **Les responsabilités des entités composant la DNCCG ;**
- **La composition des différentes commissions qui composent la DNCCG ;**
- **La désignation du Président de la DNCCG qui sera également le Président du Conseil Supérieur de Gestion.**

▪ **Le règlement intérieur :**

- a) **Le projet actuel** : Il n'est pas satisfaisant car il se contente de reprendre les statuts. M. le Goff précise qu'il ne résout pas les problèmes et ne répond pas aux questions posées. Il souhaite des précisions plus importantes car il pense que le règlement intérieur doit préciser l'esprit donné par les statuts en rentrant plus dans le détail.
- b) **Proposition** : M. Le Goff demande une rédaction externe par un juriste et propose de contacter deux ou trois cabinets juridiques dont celui de Maître Seban afin de faire rapidement établir un devis. Il souhaiterait que la rédaction finale soit examinée fin décembre.

Les membres du Bureau donnent leur accord sur cette proposition.

- **Fonctionnement des services** : M. Le Goff fait un rapide « tour de table » pour connaître le point de vue des différents acteurs :

a) **Les administrateurs** : M. Foucaud évoque les difficultés à gérer le quotidien aussi bien en ce qui concerne les problèmes financiers (relance

de factures, délai de règlement etc...) que les problèmes sportifs qu'il faut toujours régler dans l'urgence.

M. Maneuf précise qu'après avoir réglé les problèmes de qualification, il sera plus disponible pour s'occuper de travaux plus techniques notamment au niveau du contrôle de gestion.

b) Le Président : M. Le Goff pense que la structure actuelle « souffre » ! il regrette l'absence de tableaux de bord permettant de voir clair en permanence et ajoute que le règlement des problèmes quels qu'ils soient se fait avec trop de lenteur.

Il faudrait également réaménager les bureaux de la Ligue afin de permettre d'accueillir 2 ou 3 personnes supplémentaires. Indépendamment de ce réaménagement, M. Restout demandera à la Fédération de récupérer quelques mètres carrés à l'étage de la L.N.B.

c) Le Vice-Président en charge du secrétariat général, M. Restout, demande que les salariés de la LNB soient payés au plus tard le 28 de chaque mois.

2/ Situation financière de la L.N.B. :

a) Etude sur le G.I.E. :

M. Le Goff pense qu'il n'y a pas suffisamment de moyen humain et financier pour supporter les deux structures LNB et GIE.

M. Desfoux précise qu'il a lancé des consultations auprès de cabinets spécialisés pour connaître les incidences de la suppression ou du maintien d'une telle structure. Ces informations seront capitales pour la préparation de l'Assemblée Générale du 28 décembre 2003.

M. Foucaud précise que les démarches sont en cours pour qu'il puisse signer sur le compte du GIE.

b) Situation financière de la L.N.B.

Le Vice-Président en charge des finances, M. Desfoux, fait un point sur la situation financière de la LNB. Il précise qu'en ce qui concerne le budget, il sera affiné fin décembre. A cet effet il a demandé au Commissaire aux Comptes de la L.N.B., M. Belle, une situation intermédiaire.

M. Desfoux fait ensuite un point sur la trésorerie de la L.N.B. : cette dernière est tendue, le premier versement des droits d'engagement n'intervenant qu'à la fin du mois de novembre.

Il précise qu'il viendra une fois tous les 15 jours à Paris pour régler les problèmes de facturation et de paiement.

Il existe un réel problème d'imputation des factures entre le GIE et la LNB.

M. Le Goff indique que les négociations avec la FFBB pour demander la diminution du montant du protocole financier à 1.2 M € n'ont toujours pas abouti.

3/ Situation des clubs et suivi de leur gestion

a) Analyse des bilans 2002/2003 : M. Le Goff constate des écarts avec les estimés qui ont été enregistrés pour l'engagement des clubs et les réalisés.

- PRO A : 3 clubs avec écart important et 3 clubs avec écart à considérer
- PRO B : 4 clubs avec écart important et 1 situation particulière.

Il déplore que la Commission de Contrôle de Gestion, dans ce domaine comme dans d'autres, ne réalise pas de tableaux de bord ce qui permettrait d'être plus réactif.

b) Difficulté de lire les bilans :

Les problèmes ne sont pas anticipés. Les situations sont déclarées positives alors que les dettes récurrentes de l'exercice précédent ne sont pas constatées.

M. Pruss fait part de ses doutes sur les bilans présentés par nécessité économique. Il évoque les difficultés de boucler le budget en fonction des petits sponsors privés qui sont à la limite de la rupture.

c) Structure juridique des clubs:

MM. Le Goff et Seillant estiment que le statut associatif de certains clubs de PROA semble incompatible avec leur activité.

M. Le Goff rappelle que nous sommes dans un monde nouveau. Il faut un nouvel esprit de gouvernance afin de rassurer les parties prenantes (actionnaires, salariés, clients) conduisant à une plus grande transparence. Dans ce cadre le choix de la structure n'est pas neutre.

d) Les joueurs :

M. Le Goff estime que la LNB doit se doter d'un outil informatique concernant le suivi des contrats des joueurs permettant de suivre les évolutions contractuelles et salariales.

M. Seillant souhaite qu'un contrôle soit effectué sur la correspondance du montant des contrats au montant des charges payées par le club.

Le Président indique, par ailleurs, que la Commission Juridique et de Discipline a été saisie de problèmes liés à la production de contrats par des tiers différents de ceux qui ont été homologués par la Commission de Qualification. Des enquêtes sont en cours et pourraient aboutir à des mesures disciplinaires.

M. Desfoux pense qu'il faut rappeler les Commissaires aux Comptes à leur mission afin d'éviter les dérives sur les rémunérations de l'exercice.

4/ Calendrier des compétitions :

- a) **Les Play-Off** : TPS souhaite avancer la belle éventuelle des play-off au 13 juin au lieu du 19 juin 2004 à cause de l'Euro de Foot.

M. Seillant expose :

- **les arguments contre :**
 - Il faut faire 9 matches en 3 semaines ;
 - Problème des déplacements ;
 - Problème de billetterie et démotivation du public ;

- Aspect sportif.
 - **les arguments pour :**
 - Faire plaisir à TPS
 - Les joueurs seront en vacances plus tôt !
- b) **Le choix des matches télévisés** : M. Le Goff fait un rappel du calendrier des matches télévisés.
M. Pruss pense que TPS fait un mauvais choix en prenant toujours les têtes d'affiche : risque de « gavage » et de lassitude de la part du spectateur. M. Seillant est d'accord.
M. Le Goff pense que pour élargir effectivement le choix, il faut que les présidents des clubs acceptent de jouer le dimanche. D'autres éléments sont défavorables : certains clubs n'ont pas l'attrait qu'ils devraient avoir et un certain nombre de salles ne sont pas conçues pour les retransmissions télévisées.

M. Seillant profitera de la rencontre télévisée Pau / Le Mans du dimanche 30 novembre 2003 pour parler de ces problèmes avec M. Florent, Président Directeur général de TPS et informera le Comité Directeur lors de sa réunion le 1^{er} décembre 2003.

5/ Marketing et communication :

- a) **Site Internet** : M. Le Goff parle du site de l'Euroleague qui est un outil moderne pour suivre les matches en direct avec des statistiques en temps réel. Une réunion de travail est prévue avec e-TF1 sur ce sujet.
- b) **Comité de Développement Economique de la L.N.B.** : la première réunion de ce comité aura lieu le lundi 1^{er} décembre 2003.
- c) **Négociations en cours** : M. Le Goff fait un rappel des négociations en cours : RMC Info, Bouygues Telecom, SNCF.
- d) **Semaine des As** : Afin d'assurer un succès local, une conférence de Presse sera organisée le 27 novembre 2003 à Mulhouse.

M. Le Goff précise qu'il lui paraît important d'être en mesure d'annoncer à Mulhouse, le nom de la ville et du club hôtes de la « Semaine des As » 2005 ; un représentant de la ville concernée et le Président du club pourraient ainsi symboliquement prendre le relais des organisateurs mulhousiens tout en profitant de l'éclairage médiatique de l'événement.
Un appel de candidature sera fait dans les plus brefs délais avec l'envoi du cahier des charges de cette manifestation et une réponse demandée au plus tard pour le 31 décembre 2003.

M. Seillant souhaiterait voir cette manifestation ramenée sur 3 jours au lieu de 4.

Sur le plan financier, le Président indique que toutes les dépenses liées à la Semaine des As doivent être prises en charge par le GIE.

6/ Questions diverses :

a) **Le Vice-Président en charge du Secrétariat Général, M. Restout,** évoque deux sujets :

- **Problème du week-end des ¼ et ½ finales de la Coupe de France :** deux lieux sont à choisir ; Faut-il anticiper ou attendre de connaître les huit qualifiés ? M. Le Goff pense qu'il faut faire un choix judicieux pour le basket. M. Foucaud suggère de demander à la Commission Mixte prévue à cet effet d'examiner ce problème.

Les membres du Bureau sont d'accord pour que la FFBB choisisse à l'avance les sites en tenant compte de l'objectif de développer le basketball.

- **Suite de l'enquête sur le Basket professionnel :** Afin de communiquer positivement sur l'avenir du basket français, M. Restout évoque la nécessité de faire « un livre blanc » comme ceux réalisés par le cabinet Deloitte et Touche pour le Football et le Rugby. Il précise que c'est un travail coûteux et de longue haleine – jusqu'en juin 2004 – qui serait effectué conjointement avec la FFBB, la LNB et des personnes extérieures.

M. Le Goff voudrait que cette enquête soit terminée le jour de la Finale de la Coupe de France.

Les membres du Bureau acceptent de présenter ce projet lors du prochain Comité Directeur le 1^{er} décembre 2003.

b) **Relations avec le Ministère des Sports :**

- M. le Goff a rencontré M. Jean-Pierre Denis qui a été Secrétaire Général de l'Élysée et PDG de Dalkia. Plusieurs problèmes ont été évoqués lors de cette entrevue notamment la spécificité des joueurs étrangers et les difficultés liées aux procédures d'immigration. Autre point important, la gestion des risques : la prise en charge par la Sécurité Sociale des accidents survenus sur le terrain n'est plus automatique. La responsabilité civile des clubs sera éventuellement recherchée.

M. Le Goff souhaiterait une formation continue des dirigeants de clubs sur ces problèmes.

c) **Autres questions :**

- Problèmes de l'arbitrage évoqués lors du dernier Comité Directeur : M. Le Goff fait lecture d'un courrier de MM. Nouail et Saint Aubert sur ce sujet et informe les membres du Bureau qu'il les rencontre avec M. DAO le vendredi 21 novembre 2003 à 16 h 30.
- M. Pruss demande à ce que la Commission de Formation qu'il préside se réunisse le lundi 1^{er} décembre 2003 de 14h30 à 16h00.
- M. Le Goff demande que la date du prochain Bureau soit reportée au mercredi 17 décembre 2003 de 9h00 à 11h00 en raison du jury du All Star Game qui se réunit le 15 décembre 2003.

Les membres du Bureau acceptent cette proposition.

Les participants n'ayant plus de questions, M. René Le Goff remercie les membres du Bureau.

Prochaine réunion du Bureau : mercredi 17 décembre 2003 de 9h00 à 11h00.